

Institut Supérieur de Gestion de Tunis

GUIDE DU CONCOURS D'ADMISSION AUX MASTERS

2025 - 2026

41, Rue de la liberté. Cité Bouchoucha

2000 Le Bardo, Tunis

Tél: 216 71 588 553

Fax: 216 71 588 350

Sommaire

| I. | Appel à Candidatures | 3 |
|------|--------------------------------------|---|
| II. | Consultation de l'offre de formation | 3 |
| III. | Calendrier | 3 |
| IV. | Capacité d'accueil | 4 |
| v. | Critères de sélection | 5 |
| VI. | Candidats conventionnés | 7 |
| VII. | Dossier de candidature | 7 |

Guide du concours d'admission aux Masters de l'ISGT

2025-2026

I. Candidature

Les étudiants souhaitant candidater en Master à l'ISGT pour l'année 2024/2025, peuvent déposer leurs candidatures en ligne sur le site de l'ISG **du 10 juin 2025 au 24 Juin 2025** (à minuit).

En cas de problème, veuillez contacter la direction des études sur le mail suivant : direction.des.etudes@isg.rnu.tn

Le candidat n'a le droit de postuler que pour **deux Masters** (Masters Professionnels et/ou de Recherche), tout en précisant **l'ordre de préférence** de ses choix (1^{er} choix, 2^{ème} choix).

II. Consultation de l'offre de formation

Vous pouvez prendre connaissance de l'offre de formation des Masters de l'ISGT sur le lien suivant : https://isg.rnu.tn/master

III. Calendrier

| | Étapes | Dates |
|----|---|--|
| 1 | Dépôt des candidatures | Du 10 juin 2025 au 24 Juin 2025 |
| 2 | Vérification des dossiers, calcul des scores par la direction | Du 25 juin au 01 juillet 2025 |
| 3 | Présélection pour les masters avec entretien | Du 02 Juillet au 06 juillet 2025 |
| 4 | Affichage du planning des entretiens | Le 07 Juillet 2025 |
| 5 | Dépôt des réclamations en ligne | Les 07et 08 juillet 2025 |
| 6 | Déroulement des entretiens | Du 09 au 12 Juillet 2025 - Le 14 et 15 juillet pour le Master MRHO |
| 7 | Envoie des listes finales à la direction des études pour tous les masters | Au plus tard le 13 et 14 Juillet 2025 |
| 8 | Affichage des résultats de l'admission ar le site de l'ISGT | Le 19 Juillet 2025 |
| 9 | Dépôt des réclamations en ligne | Du 19 au 21 Juillet 2025 |
| 10 | Gestion des réclamations | Au plus tard le 24 juillet 2025 |

IV. Capacité d'accueil

| | Disciplines | MASTERS | CAPACITÉ |
|----------------------|---------------------------------------|--|----------|
| MASTERS DE RECHERCHE | Sciences de Gestion | Administration et Stratégie des Affaires- ASA | 25 |
| | | Marketing | 30 |
| | | Finance | 30 |
| | | Management des Ressources Humaines et organisation- MRHO | 25 |
| | Economic et Méthodes Quantitative EBI | | 30 |
| | Informatique de Gestion | Intellegent Decisons Making Stratégie - IDEAS | 70 |
| | Sciences de Gestion | Comptabilité | 50 |
| | | Ingénierie Financière | 30 |
| ∑ | | Risk Management | 35 |
| NEL | | Assurance et actuariat | 30 |
| FESSIO | | Gestion des Ressources Humaines, Développement des Compétences- GRH-DC | 30 |
| STERS PROFESSIONNELS | | Management intégré, qualité, sécurité, environnement- MQSE | 30 |
| MAST | | Marketing connecté et commerce international -MCCI | 35 |
| | | Marketing connecté et communication digitale- MCCD | 35 |
| | | Management des organisations sociales et solidaires -MOSS | 30 |
| | Informatique de Gestion | Sécurité des Systèmes Informatiques - SSI | 30 |
| | | Data Science of Business - DSB | 40 |
| | | Entreprise Systems engineering- ESE | 30 |

NB: La capacité d'accueil mentionnée (hors candidats conventionnés)

Candidats des autres établissements : 30% de la capacité d'accueil sera réservée aux candidats des autres établissements respectant les critères de sélection.

V. Critères de sélection

La sélection des candidats se fait sur la base d'un score qui comporte les cirières suivant :

- **MGL1**:moyenne générale de la première année d'études supérieures (apres le cycle préparatoire pour les ingénieurs)
- **MGL2** : moyenne générale de la deuxième année d'études supérieures (après le cycle préparatoire pour les ingénieurs).
- MGL3 : moyenne générale de la troisième année d'études supérieures (après le cycle préparatoire pour les ingénieurs).
- Nb: Les étudiants sont appelés à déposer et intégrer tous les relevés de note avant la date de clôture de la plateforme de dépôt de candidature aux Masters
- En cas de force majeure (délibération tardive de l'établissement) et si l'étudiant ne dispose pas encore de son relevé de note de la 3ème année Licence, il sera appelé à insérer sa moyenne de L3. Il aura ensuite la possibilité de finaliser sa candidature et d'ajouter le relevé de notes de l'année en cours une fois récupéré.
- Les étudiants n'ayant pas encore passé les épreuves de la session de contrôle sont tenus d'ajouter la moyenne de la session principale comme moyenne de la 3ème année de Licence.
- Une bonification de réussite à la session principale : Le bonus est de *1 point réparti* sur les deux premières années d'études.
- **NB**: Le nombre d'années de redoublement maximum toléré est d'une seule année pour tout le cursus universitaire depuis le baccalauréat. Dépassant une année de redoublement *le dossier sera automatiquement rejeté*.
- La moyenne de l'année de redoublement est prise en compte dans le calcul de la moyenne des années d'études.
 - Score du dossier = Moyenne des années d'études y compris les années de redoublement + Somme des bonus de la réussite aux sessions principales

- En cas de retrait d'inscription ou bien de réorientation, le score du dossier n'intègre pas la moyenne de l'année concernée par le retrait ou la demande de réorientation
- Pour les Masters qui intègrent dans le calcul du score un bonus sur les matières de spécialité
- *Pour le Master comptabilité*, si la moyenne des quartes matières de spécialité est inférieure à 10, l'étudiant sera éliminé de la présélection.
- Un bonus qui tient compte de la moyenne des 4 matières de spécialité : 0.25 si la moyenne est entre 10 et 13, 0.5 si la moyenne est entre 13 et 16, 1 point si la moyenne est supérieure à 16.
- Pour le Master EBI
- Un bonus qui tient compte de la moyenne de deux matières de spécialité dans le cursus de l'étudiant : 0 si la moyenne est inférieure à 10, 0.25 si la moyenne est entre 10 et 13, 0.5 si la moyenne est entre 13 et 16, 1 point si la moyenne est supérieure à 16.

Matières de spécialité à prendre en considération dans la sélection pour certains Masters :

| MASTERS | Matière1 | Matière2 | Matière 3 | Matière 4 |
|---|--------------------------|-----------------------------|---------------------|------------------------------|
| Comptabilité | Comptabilit é avancée | Audit | Fiscalité indirecte | Comptabilité intermédiaire 2 |
| Economic and Business Intelligence | Econométri e | Statistiques inférentielles | | |

Liste des Masters avec entretien:

Pour les Masters ci-dessous, l'examen du dossier sera complété par un entretien :

- Master de recherche «Management des Ressources Humaines et Organisation». MRHO
- Master de recherche «Economic and Business Intelligence» EBI
- Master de recherche Finance
- Master Professionnel « Comptabilité ».
- Master Professionnel Gestion des ressources humaines, développement de compétences GRH - DC
- Master professionnel «Management des Organisations Sociales et Solidaires». MOSS

- Master professionnel «Management Intégré: Qualité, Sécurité, Environnement » QSE
- Master Professionnel « Ingénierie Financière », pour les candidats diplômés des autres établissements.
- Master Professionnel « Risk Management », pour les candidats diplômés des autres établissements.
- Master Professionnel « Assurance et Actuariat », pour les candidats diplômés des autres établissements.

Note de l'entretien et pondération

Une note sera attribuée au candidat pour l'entretien. Cette note sera prise en compte dans le calcul du score final comme suit:

Score final = $(2 \times Score dossier + note de l'entretien) / 3$

VI. Candidats conventionnés

La candidature aux masters professionnels est ouverte aux professionnels selon ces conditions :

- Être titulaire d'un diplôme conformément à l'article 11 du décret 2012-1227 ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 1an (Attestation de travail exigée);
- Engagement de l'employeur de signer une convention de partenariat avec ISG
 Tunis et participer aux frais de formation en cas d'admission
- Les frais de formation s'élèvent à : 5000 DT

VII. Dossier de candidature

Un dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les compétences et connaissances précises acquises par le candidat au cours de sa formation antérieure ;

- 1. Une lettre de motivation argumentée par les attestations de stages poursuivis au cours des études ;
- 2. Un CV contenant une photo récente et incluant les expériences professionnelles et les stages;
- 3. Une copie de la CIN (recto-verso);
- 4. Les copies <u>certifiées conformes</u> des diplômes (baccalauréat, licence ou maîtrise ou

- diplôme d'ingénieur...) et des attestations de réussite pour chaque année universitaire.
- 5. Les copies <u>certifiées conformes</u> des relevés de notes pour chaque année universitaire y compris les années de redoublement.
- 6. Pièces justificatives en cas de réorientation et/ou de report d'inscription.
- 7. Pour les candidats conventionnés, il faut ajouter une attestation de travail mentionnant la date de recrutement du candidat.
- 8. Justificatifs des activités en tant que membre actif d'un club des étudiants ou d'une association.

NB: le dossier complet doit être déposé en ligne sous forme d'un seul fichier (document pdf ou dossier ZIP)

- Tout dossier incomplet ou contenant une erreur ou négligence de la part des candidats sera automatiquement rejeté

_